

mérite d'avoir établi la Sainte Enfance. De tout temps, le malheur des enfans Chinois avait profondément touché son âme. En voyant tant d'enfans voués à la mort du temps et de l'éternité, il éprouvait quelque chose de ce qui se passait dans le cœur du grand *Paul*, à *Athènes*, à la vue de tout un peuple plongé dans les ténèbres de l'idolatrie. Devenu Evêque, il songea à réaliser le projet, qui avait été la pensée de toute sa vie. Il en parla à des amis, à des Evêques ; tous approuvèrent son projet.

Son organisation.

Pour un apôtre tel que Mgr. de *Nancy*, une idée conçue et approuvée, était une idée exécutée. L'organisation de la Propagation de la foi, si simple et si facile, lui avait plu ; il l'adopta. Mais pour que son Œuvre, qui n'était que le complément de l'autre, ne lui fut pas nuisible, il s'adressa aux enfans. Il s'agissait de sauver des enfans malheureux : il convenait donc de faire appel à d'autres enfans, plus heureux. Encore, voulut-il dans sa sage prévoyance, que passé 12 ans, les Associés ne fussent qu'Agrégés ; et après 21 ans, ils devaient entrer dans la Propagation de la foi, ou cesser d'être membres de la Sainte Enfance. Ce règlement a été béni et approuvé par le Souverain Pontife. Les Evêques se sont bien gardé d'y rien changer, et le temps a prouvé qu'ils avaient eu raison.

Son progrès.

La Sainte Enfance, ainsi conçue et organisée, ne fut pas plutôt connue, qu'elle se répandit partout en *France*. De *France*, elle a passé dans tous les pays catholiques, en *Belgique*, en *Savoie*, en *Autriche*, en *Espagne*, en *Italie*, en